

Khraicia ,le 21 avril 2018

COMMUNIQUE

L'ex commissaire aux comptes de la coopérative aidé par des ex- adhérents a appelé à une Assemblée Générale extraordinaire. Celle-ci devait se dérouler le 20 avril 2018 à L'hôtel Mazafran de Zeralda. Une délégation de notre Conseil de gestion s'est déplacée sur les lieux, afin de confirmer l'inexistence de l'autorisation pour la tenue de la rencontre. Sur place, l'administration de l'hôtel s'est vue prise au piège devant cette situation par le fait d'accueillir une activité non autorisée par la wilaya. Les membres du Conseil de gestion ont demandé alors l'arrêt de la réunion. Ce que le responsable présent à refuser de faire. Cette obstination a obligé les membres du Conseil de gestion d'alerter la brigade de gendarmerie du Complexe. Les représentants de la loi ont pris la situation en main en convoquant le commissaire aux comptes et les ex-adhérents présents pour être entendus. Cette affaire aura des suites judiciaires.



Le Conseil de gestion.